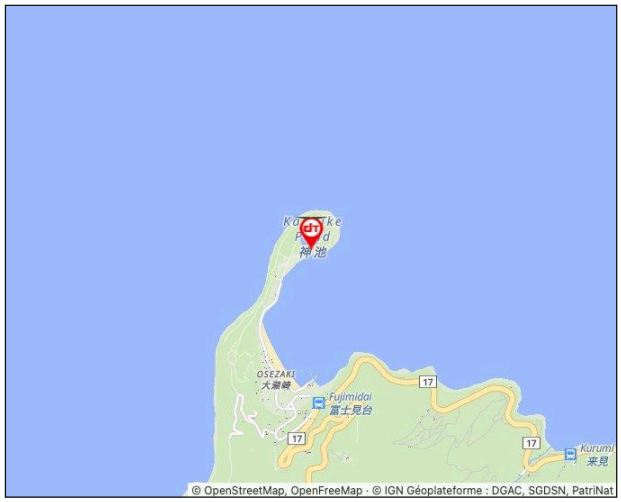
Nishiizu Osezaki

Eau · Japon

Coordonnées GPS	35.02894, 138.78812
Altitude	10 m
Hauteur maximale	100 m max
Accès	Accès à pied < 1 000 m
Aérodrome le plus proche	Numazu City Hospital Helipad 11 km, direction NE · même altitude que le spot
Référence du spot	302118



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+09:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mar. 17 nov.	05:54	06:21	16:39	17:05	10 h 17	06:21–06:58 · 16:01–16:39
Mer. 18 nov.	05:55	06:22	16:38	17:05	10 h 16	06:22–06:59 · 16:01–16:38
Jeu. 19 nov.	05:56	06:23	16:37	17:04	10 h 14	06:23–07:00 · 16:00–16:37

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Numazu City Hospital Helipad	Hélistation	11 km, direction NE	8 m
Hélistation de Shuzenji	Hélistation	12 km, direction SE	312 m
Hélistation de Juntendo Shizuoka	Hélistation	12 km, direction E	45 m
Juntendo University Shizuoka Hospital Helipad	Hélistation	13 km, direction E	30 m

Description

Nishiizu Osezaki

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=302118

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Bonnes pratiques

Ce spot est hors de l'Europe : les règles sont celles du pays. Renseignez-vous auprès de son autorité de l'aviation civile avant de voler ; la bibliothèque Drone-Spot rassemble des notices de plusieurs pays.

- Gardez le drone à vue et volez bas (120 m au plus est la règle la plus répandue).
- Ne survolez pas les personnes, les rassemblements ni les routes.
- Restez loin des aérodromes, des sites militaires et des zones interdites.
- Vérifiez si un enregistrement, une formation ou une autorisation est exigé dans le pays.
- Respectez la vie privée et vérifiez votre assurance.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=35.02894&lon=138.78812
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.